



Avancement grade

Par hotmaz

Bonjour, voici ma situation :

entrée dans la fph en juillet 2003 sur le grade AES jusqu'en octobre 2008, titularisation en novembre 2008 sur le grade d'ASHQ (audition publique) puis détachement dans le grade d'AEQ en décembre 2022 : ce qui fait au total au jour d'aujourd'hui 20 ans dans la fph en catégorie C toujours dans la même grille de rémunération C1.

- de 2003 à 2008 "AES"(cuisine et self)
- de 2008 à 2018 "ASHQ"(brancardage) exclusif de nuit pendant 8 ans
- de 2018 à maintenant "AEQ"(sécurité incendie)

Voilà pour la récap !

voici mes questions :

- j'attends depuis 2018 à passer sur le grade supérieur "ASHQ classe sup" grâce au tableau d'avancement mais il n'en est rien car apparemment le fait d'avoir changé de filière (de brancardier filière soignant à sécurité incendie filière ouvrière) m'a bloqué dans mon avancement sans que je le sache donc ma drh m'a dit de faire un détachement dans la filière ouvrière, mais maintenant toujours rien, je suis effectivement éligible à l'avancement du grade AEQ à OP1ere classe mais je suis mal placé sur le tableau d'avancement.

Comment au bout de 20 ans je peut être mal placé en sachant que beaucoup de mes anciens collègues du brancardage sont passés au grade supérieur avec le même nombre d'années voir moins pour certains ?

-est ce que le fait d'avoir fait un changement de filière m'a pénalisé ?

- cela fait 3 ans que j'essaie de comprendre et d'avoir des réponses mais même les syndicats et gestionnaire drh n'ont pas réussi à m'éclaircir plus que ça sur cet situation, aurais-je un point noir sur mon dossier ?

- y'a-t-il un recours ou une solution ?

merci d'avoir pris le temps de me lire